



Réunion publique du 17.01.2019

Bonbadilom Fougeré-Thorigny

Accueil de Loisirs

**Présent(e)s :**

. **Pour Bonbadilom** : Mme Gwendoline BOURNONVILLE et Mme Hélène GRELLIER, co-présidentes; Mme Nadège DE LAMBILLY et Mr Arnaud COLLET, co-trésoriers; Mme Carole LE GALL, co-secrétaire

**Excusé(e)s :**

. **Pour Bonbadilom** : Mme Jeanne VION, co-secrétaire, (Mme Marion TURBELIER-SWANNET, membre, n'a pas donné d'information)

. **Directrices** : Mme Magali FONTAINE et Mme Bérengère LEDDA absentent pour arrêt maladie

**Présent(e)s dans la salle :**

. Pour la mairie de Fougeré : Mme Isabelle Sorin et Mr Manuel GUIBERT, Adjoints au Maire

. Pour Bonbadilom : Mr Damien Tessier et Mr Pierre CAMINADE, membres

. 21 parents utilisateurs du service

**Ordre du jour :**

1. Présentation de l'association	2
2. Projet associatif	2
3. Projet pédagogique	3
4. Prévisionnel 2019	3
5. Règlement Intérieur actualisé	6
6. Inscriptions :	6
7. Tarifs 2019	7
8. Règlements	7
9. Correspondance Direction	8
10. Benne Paprec	8
11. Des questions ?	8

Gwendoline BOURNONVILLE co-présidente a ouvert la séance à 20h10 à la salle annexe de la salle des fêtes de Fougeré. Chaque membre s'est présenté.

# 1. Présentation de l'association

Création le 8 novembre 2018

Bureau :

Co-présidentes : Mme Gwendoline BOURNONVILLE et Mme Hélène GRELLIER

Co-trésoriers : Mme Nadège DE LAMBILLY et Mr Arnaud COLLET

Co-secrétaires : Mme Carole LE GALL et Mme Jeanne VION

Membres :

Mme Marion TURBELIER-SWANNET, Mr Damien Tessier et Mr Pierre CAMINADE

## 2. Projet associatif

DES OBJECTIFS :

Rassembler les enfants des deux communes pour répondre aux besoins des parents.

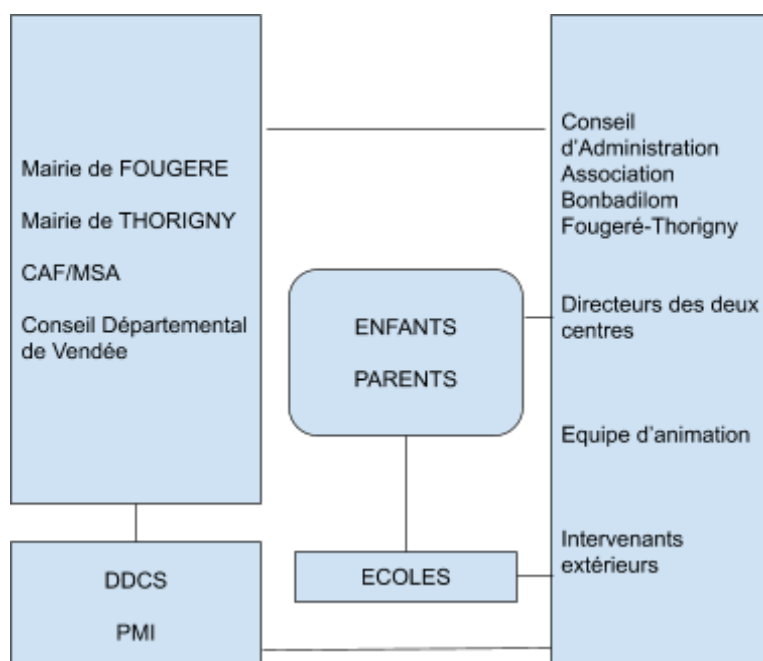
Politique en faveur de l'épanouissement des enfants en répondant à leurs besoins et leurs attentes.

DES VALEURS :

Accueil, Respect, Bienveillance, Épanouissement, Education, Sécurité, Équité

DES MOYENS :

Ressources Humaines, matériels et financières



## ORGANISATION AVEC DEUX SITES :

Au regard des obligations légales indiquées par la DDCS :

- Une direction pour un multi-sites = PLUS POSSIBLE
- DEUX SITES = DEUX DIRECTIONS
- Chaque jour dès le 1er enfant accueilli = RÉFÉRENT SÉCURITÉ

## 3. Projet pédagogique

Le but de l'équipe est de redonner la place de l'enfant au centre des activités proposées à l'accueil de loisirs. Nous souhaitons mettre en avant l'autonomie, le vivre ensemble, l'écologie, le bien être et la créativité. Nous travaillons actuellement sur le nouveau projet pédagogique afin de répondre aux objectifs fixés dans le projet éducatif.

Le projet pédagogique n'est pas encore totalement finalisé à la date de la réunion.

## 4. Prévisionnel 2019

Établi en fonction des données que nous ont transmis Familles Rurales et surtout par nos recherches personnelles.

CHARGES	EXERCICE
	A VENIR
	01/01/2019
	31/12/2019
<b>60 ACHATS :</b>	<b>29780</b>
601000 Autres achats de marchandises <b>ALIMENTATION</b>	14700
606100 Électricité, eau, gaz, <b>CARBURANTS</b>	280
606200 <b>ACHAT FOURNITURES D'ENTRETIEN</b>	1200
606300 Petit équipement ( <b>MOBILIER, MATÉRIEL</b> )	800
606400 <b>FOURNITURES ADMINISTRATIVES</b>	800
606800 <b>FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ACTIVITÉS</b>	12000
(606400 autres) Achats divers	
<b>61 SERVICES EXTÉRIEURS :</b>	<b>747</b>
611 Sous-traitance	
6132 Location de locaux	
6135 Autres Locations	
615 Entretien - réparations	
616100 <b>Assurances</b>	747
617 Etudes diverses	
618 Divers: documentation, frais de colloques	
(61 autres) Services extérieurs divers	
<b>62 AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS :</b>	<b>6000</b>
621000 Personnel extérieur <b>PRESTATIONS PAYE</b>	3200
622 Honoraires, frais d'acte,	

623 Publicité - Publication - Relations publiques	
624500 <b>TRANSPORTS</b> de biens et transports du personnel	2500
625600 Déplacements - Missions - <b>Réceptions</b>	100
626000 Frais postaux et <b>TÉLÉPHONE</b>	200
(62 autres) Autres services extérieurs divers	
<b>63 IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>	
<b>64 CHARGES DE PERSONNEL</b> (hors personnel mis à disposition) :	<b>198887</b>
641000 <b>Rémunérations du personnel</b>	140300
645 <b>Charges sociales</b>	50508
648 <b>Frais de formation</b>	1600
6461 Indemnités des Éducateurs	
6462 Indemnités des Praticiens	
[647000 autres) Charges de personnel diverses <b>MÉDECINE DU TRAVAIL</b>	840
<b>658000 MUTUELLE</b>	3000
<b>648000 OPCA</b>	2639
<b>65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :</b>	<b>2590</b>
651100 Adhésions aux ligues ou <b>Fédérations</b>	2590
6552 Autres charges (SACEM, ... )	
(65 autres] Autres charges de gestion courante diverses	
<b>66 CHARGES FINANCIÈRES :</b>	<b>150</b>
6611 Intérêts sur emprunt(s)	
6615 Agios	
(66 autres) Charges financières diverses <b>SERVICES BANCAIRES</b>	150
<b>67 CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
<b>68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROV. ET ENGAGEMENTS</b>	<b>512</b>
<b>69 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>238666</b>
<b>RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE</b>	157
<b>TOTAL GENERAL DES CHARGES</b>	<b>238823</b>

PRODUITS	EXERCICE
	A VENIR
	01/01/2019
	31/12/2019
<b>70 PRODUITS SUR ACTIVITÉS</b>	<b>79382</b>
701100 <b>TARIFICATION FAMILLES</b>	79252
706 Prestations de service (ex: location salles. matériels)	
707 Production vendue de service (ex: entrées)	
708 Récupérations diverses (photocopies. téléphone .. )	
[708100 autres) <b>PAPREC</b>	130
<b>74 SUBVENTIONS</b>	<b>146784</b>
744000 <b>Commune de Fougeré</b>	72485
744001 <b>Commune de Thorigny</b>	42516

7444 Emplois aidés (tremplin, ...)	
7445 Emplois mis à disposition de l'association	
<b>745 Autres Organismes Publics :</b>	
7451 Etat	
7452 Région	
743000 Département	800
7454 Fonds Européens	
745200 Caisse d'Allocations Familiales PSO	24311
745201 CAF aide à la tarification	5672
745100 MSA	1000
7456 DRAC	
7457 DDJS	
7458 CNASEA (emplois aidés)	
7459 Autres (à préciser)	
<b>749 Partenariat privé</b>	
<b>75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>3000</b>
756 Cotisations des adhérents	3000
757 Eléments fonds associatif virés au résultat	
758 Produits divers (collectes, dons ... )	
<b>76 PRODUITS FINANCIERS</b>	
<b>77 PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>157</b>
<b>78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET SUR PROVISIONS</b>	
<b>790000 TRANSFERT DE CHARGES : Indemnités Journalières</b>	<b>9000</b>
<b>790001 Remboursement frais de formation</b>	<b>500</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>238823</b>
<b>RÉSULTAT DÉFICITAIRE</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	<b>238823</b>

A Thorigny, la subvention est votée en Janvier.

A Fougeré, la subvention est votée en Mars.

L'ancienne association Groupement Accueil de Loisirs Familles Rurales Fougeré-Thorigny est actuellement en liquidation. Il a été décidé précédemment que

- les biens matériels soient donnés à l'association Bonbadilom Fougeré-Thorigny à titre gracieux.
- l'ensemble du personnel soit repris par la nouvelle association.
- les biens financiers seront restitués à la nouvelle association après liquidation, via les associations locales : Familles Rurales Fougeré et Famille Rurales Thorigny.

Dans cette attente, nous n'avons pas de trésorerie. C'est pourquoi il a été décidé que la mairie de Thorigny fasse un premier versement de 50% de sa subvention dès janvier afin de payer les salariés et les premières factures. Suivie par la mairie de Fougeré quelques semaines plus tard.

## 5. Règlement Intérieur actualisé :

Valable du 1er Janvier 2019 au 31 Août 2019. Il sera revoté lors de l'AG vers le mois de mai 2019 pour l'année scolaire 2019-2020

Les principaux changements sont :

- Accueil enfants scolarisés entre 2 et 12 ans sur l'une des deux communes ou bien l'un des deux parents réside sur une des deux communes.
- Fonctionnement à la demi-journée possible tous les mercredis et vacances scolaires 9h-14h ou 12h-17h.
- Tarification au ¼ d'heure (périscolaire soir = 1ère 30 minutes incompressibles)
- Tarif adhérent pour tous = Adhésion obligatoire à l'association
- 18€ par année scolaire (1,5€/mois) dès la première utilisation (uniquement)

## 6. Inscriptions :

[inscriptions@bonbadilom.fr](mailto:inscriptions@bonbadilom.fr)

Objet : Nom + commune

Heure d'arrivée : Avant 8h ou après 8h ?

Heure de départ : Avant 18h ou après 18h ?

Proposition d'un fichier excel pour les personnes souhaitant le faire par internet (en cours d'élaboration)

Exemple :

Inscription annuelle de son enfant.

Si modifications horaires ou nouvelles réservations apportées, les inscrire en vert.

Si suppression d'une réservation, Noter en rouge et barré.

NOM	DUPOND	
PRENOM	France	
JUIN	MATIN	SOIR
1		
2		
3	7h30	17h15
4	8h	
5	12h	18h 18h30
6	<del>7h30</del>	17h30
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		

## 7. Tarifs 2019 :

### TARIFS 2019

#### Adhérents de l'association BONBADILOM FOUGERE - THORIGNY

Régime CAF ou MSA	QF de 0 à 500	QF de 501 à 700	QF de 701 à 900	QF de 901 à 1200	QF + 1201
Tarif Accueil de loisirs : Journée avec repas	6,03 €	8,32 €	10,43 €	11,90 €	14,48 €
Tarif Accueil matin ou après midi avec repas = 5h	3,77 €	5,20 €	6,52 €	7,44 €	9,05 €
Tarif 1/4 H Accueil de loisirs	0,190 €	0,260 €	0,326 €	0,372 €	0,453 €
Tarif par heure Accueil de loisirs	0,75 €	1,04 €	1,30 €	1,49 €	1,81 €
Tarif 1/4 H Périscolaire	0,52 €	0,53 €	0,54 €	0,55 €	0,56 €
Tarif par heure Périscolaire	2,08 €	2,12 €	2,16 €	2,20 €	2,24 €
La 1ère demie-heure du périscolaire soir est incompressible donc facturée					

Accueil de loisirs matin et soir (mercredi et vacances scolaires) de 7h30 à 9h et de 17h à 19h

Périscolaire lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 9h et de 16h30 à 19h

PETIT DÉJEUNER	à la demande	0,80 €
GOÛTER (L-M-J-V)	obligatoire	0,80 €
TARIF HORS COMMUNES 1/2 JOURNÉE	EN PLUS	2,50 €
TARIF HORS COMMUNES JOURNÉE	EN PLUS	5€

Pour information, la journée en accueil de loisirs comprend un repas d'une valeur pour l'année scolaire 2018-2019 de 2,37€ et un goûter à 0,42€

## 8. Règlements :

[factures@bonbadilom.fr](mailto:factures@bonbadilom.fr)

Adhésion facturée sur la 1ère facture

Virement possible

Paiement en espèces = Bon de reçu

Chèques ANCV et CESU acceptés

Retard pénalisé

## 9. Correspondance Direction :

[direction@bonbadilom.fr](mailto:direction@bonbadilom.fr)

Problème relationnel ... ou des points positifs !

## 10. Benne Paprec :

Récupération des papiers... du 22 au 28 février avec une benne uniquement sur Fougeré sur la place de la salles des fêtes. L'argent récolté servira pour les activités des enfants.

## 11. Des questions ?

Les questions ont été posées au fur et à mesures lors de la soirée.

Après avoir remercié tout le monde, Gwendoline BOURNONVILLE co-présidente a clôturé la réunion à 21h30.